

des travaux sur place qui permettent de contrôler au sol la cartographie établie à partir de photographies aériennes et la Section des levés aériens trace et tire des cartes de ces photographies. La Photothèque nationale de l'air s'occupe de cataloguer, de conserver et de distribuer des copies imprimées de toutes les photographies aériennes prises par le gouvernement fédéral ou pour son compte.

Le Service des levés officiels et cartes aéronautiques effectue et enregistre les arpentages officiels des terres fédérales de la Couronne dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les parcs nationaux et les terres et réserves indiennes; il établit des cartes aéronautiques, des cartes électorales et prépare et distribue des manuels de vol.

Le Service de dessin et impression des cartes prépare, dessine et reproduit des cartes, des graphiques et des plans pour impression lithographique multicolore. Ce travail comprend la préparation et la reproduction photographique des ébauches de cartes aéronautiques, la reproduction et l'impression de données aériennes destinées aux cartes aéronautiques, la préparation et l'impression de cartes topographiques ainsi que la reproduction et l'impression de graphiques hydrographiques.

*Sciences de la mer.*—Le 1<sup>er</sup> avril 1962, le ministère créait une Direction des sciences de la mer afin de combiner les levés hydrographiques, la recherche océanographique, la géologie marine et les sciences géophysiques de la mer. Les levés hydrographiques et les autres levés océaniques sont confiés à la nouvelle Direction, qui doit aussi effectuer des recherches dans les océans avoisinant le Canada, ainsi que dans les eaux côtières et intérieures du pays et étudier la structure des fonds sous-marins, dans le triple dessein d'aider la navigation, notamment dans les eaux arctiques, de déterminer l'étendue des ressources naturelles de la plate-forme continentale et d'entreprendre un vaste programme de recherches océanographiques à des fins militaires et civiles. En outre, l'industrie de la pêche bénéficiera largement du résultat de ces recherches.

La Direction comprend le Service hydrographique du Canada, la Division des recherches océanographiques et une Division des navires. Le Service hydrographique du Canada est chargé de la cartographie des eaux côtières et des eaux navigables de l'intérieur, des analyses des marées et des courants, et du calcul du niveau des eaux de la Voie maritime du Saint-Laurent et des Grands lacs. Les données résultant de ces travaux font l'objet de cartes marines officielles, de manuels de directives nautiques, de tables des marées et de bulletins sur le niveau des eaux.

La Division des recherches océanographiques est chargée d'un vaste programme de recherches qui avait été confié au ministère en 1960 par le Comité canadien d'océanographie, organisme interministériel qui coordonne toutes les recherches océanographiques au Canada. La Division doit répondre aux besoins croissants du gouvernement fédéral en matière de renseignements sur les eaux intéressant le Canada, principalement pour des fins de défense, de transports et d'évaluation des ressources. Le programme comporte une étude océanographique approfondie de l'océan Arctique et la poursuite de recherches au-delà des eaux territoriales en vue de l'examen des problèmes propres à la haute mer. De plus, la Division collabore aux études océanographiques internationales auxquelles le Canada participe. L'activité hydrographique et océanographique sur le littoral de l'Atlantique est centrée sur l'Institut océanographique de Bedford, récemment achevé et situé sur la côte, près d'Halifax (N.-É.). L'Institut comprend un bâtiment moderne abritant bureaux et laboratoires, un dépôt pour l'équipement et les navires, des ateliers de menuiserie et d'électricité pour les petites réparations aux navires et servant à la fabrication d'appareils spéciaux, enfin des installations de mouillage pouvant accommoder dix navires. On projette l'aménagement d'un centre semblable sur le littoral du Pacifique en 1965; entre-temps, la Station hydrographique de Victoria (C.-B.) effectue les travaux intéressant la côte de l'Ouest. La Section des eaux intérieures relève d'Ottawa.

La Division des navires, créée en 1962, est chargée de l'administration d'une flotte de navires et de vedettes que la Direction emploie dans ses travaux. La majorité de ces embarcations servent aux levés hydrographiques; les autres sont des bateaux à usages